

Nous Citoyens,

une nouvelle gouvernance

pour plus de transparence !

La Gouvernance, terme français à l'origine pour désigner la gestion de certains territoires, fut repris par les anglais qui le transformèrent en *Governance* au XIVème siècle. Il revient en France dans les années 1980 pour définir un ensemble systémique complexe permettant d'exercer le pouvoir de gouverner.

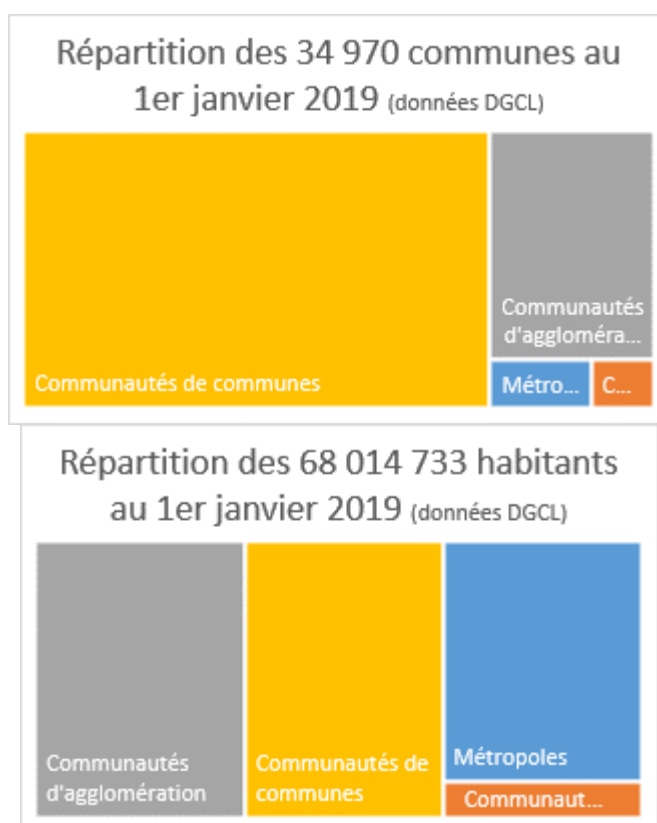
La gouvernance est un concept aujourd'hui souvent associé avec les notions de mondialisation, de multiplicité, de complexité, d'inefficacité et d'opacité. La gouvernance est ressentie par le citoyen comme une dissolution des responsabilités qui se traduit dans l'opinion par des slogans tel que « responsable mais pas coupable » !

La nouvelle gouvernance prônée par *Nous Citoyens* est avant tout une démarche de transparence pour renouer avec la confiance des citoyens. *La nouvelle gouvernance, c'est mettre en place localement avec pédagogie et cohérence des outils d'aide à la décision afin de piloter efficacement l'action publique en toute transparence.*

La nouvelle gouvernance, elle se construit d'abord localement.

A l'opposé d'une gouvernance mondiale et des accords internationaux qui l'accompagnent, la nouvelle gouvernance s'inscrit d'abord dans une connaissance de nos campagnes et de nos montagnes. Elle puise ainsi sa source dans les différents territoires de notre pays qui sont créateurs de richesses depuis des siècles. Du patrimoine culturel et historique, en passant par les produits agricoles de nos terroirs et le savoir-faire de nos artisans, chaque coin de France possède un héritage du passé exceptionnel. Si vous traversez à pied notre pays, comme lors d'un pèlerinage de Saint Jacques, vous découvrirez ou redécouvrirez que la grande majorité de nos 35 000 communes sont avant tout des petits villages, avec une mairie, une église, un café sur la place et quelques services publics pouvant accompagner quelques rares commerces dans un paysage essentiellement agricole et boisé.

Avec la loi Notre et l'obligation pour toutes ces communes d'intégrer au minimum une communauté de communes nous nous retrouvons pour la première fois avec systématiquement des élections municipales à doubles échéances : dans un premier temps l'élection directe des conseillers municipaux qui éliront le Maire et les conseillers intercommunaux, puis dans un second temps l'élection indirecte d'un Président de communes. Ce dernier, avec des compétences accrues, devra dorénavant composer avec, le plus souvent, une majorité de communes rurales alors qu'historiquement il baignait dans une culture urbaine. En effet, la dynamique de regroupement s'effectuait jusqu'à présent autour des grandes agglomérations que l'on retrouve au cœur des métropoles, des communautés urbaines et des communautés d'agglomération. Ainsi à titre d'exemple, la communauté d'agglomération de Grand Poitiers, un des plus anciens districts de France, est passée en quelques mois d'une communauté d'agglomération à 13, centrée sur la ville de Poitiers, à une communauté Urbaine de 40 en intégrant 27 communes rurales, soit les 2/3 de la nouvelle entité. Les préoccupations et les attentes ne sont plus les mêmes !



L'élection municipale est avant tout la rencontre entre un homme, ou une femme et des habitants locaux. Le candidat politique doit certes porter une vision mais il doit aussi et surtout être à l'écoute des attentes des citoyens pour être un révélateur et un accélérateur de talents locaux. La nouvelle gouvernance locale doit s'appuyer sur les talents des habitants pour mieux les valoriser et tirer vers le haut l'ensemble du territoire avec un lien de confiance resserré. Les membres de *Nous Citoyens*, incarnent cette volonté de transformer l'approche politique pour lui redonner d'abord une dimension locale et territoriale.

La Transparence, ce n'est pas jouer avec les apparences, c'est éclairer avec pédagogie et cohérence l'action publique.

Cette valeur, incarnée par les membres de *Nous Citoyens*, reflète la volonté de transformer l'approche politique technocrate en une approche plus pédagogique. C'est de la responsabilité des acteurs politiques de tirer vers le haut les citoyens en leur apportant une culture citoyenne s'appuyant sur des connaissances politiques, économiques ou juridiques par exemple. Cette pédagogie doit permettre d'apporter de l'épaisseur au débat public- citoyen et éviter les travers d'une communication événementielle éphémère.

Cette pédagogie doit être l'occasion de créer autant de moments privilégiés de rencontres, d'échanges avec les citoyens qui font un premier pas vers « la chose publique ».

Cette pédagogie doit, au-delà des mots, apporter une ouverture d'esprit et une certaine hauteur de vue, tout en s'ancrant dans la réalité du quotidien. Elle permet à l'acteur politique de redevenir plus crédible et honnête aux yeux de l'opinion. Encore faut-il savoir parler d'inflation, de hausse de pouvoir d'achat tout en sachant le prix de la baguette !

Cette pédagogie, c'est non seulement le temps de l'observation, de l'écoute du ressenti des citoyens, mais c'est aussi celui de la réflexion collective qui doit permettre en bonne intelligence d'apporter une certaine maturité dans le débat public. Cette maturité de l'opinion est indispensable pour pouvoir comprendre et accepter des réformes qui sont plus que nécessaires à la survie de notre modèle politique, économique et social.

Ce langage n'est crédible que s'il demeure cohérent. Les changements d'opinions des politiques au gré du vent des sondages d'opinions, l'utilisation de la langue de bois ou les diversions du langage sont autant d'écueils qui viennent au contraire y apporter confusion et mauvaise interprétation. L'absence de cohérence reflète alors soit la non maîtrise du sujet par le Politique, qui bien souvent ressort des fiches lues quelques heures avant, soit l'absence de vision qui permet de clarifier et donner du sens à toute intervention. Apportons de la cohérence, incarnons nos propos, donnons l'exemple, même si nul n'est parfait ! Les français s'intéressent à la politique, mais ils manquent, entre autre, d'une culture économique pour pouvoir bien appréhender les différents « indicateurs de l'actualité ».

LA MÉMOIRE DES ANCIENS



La pédagogie, c'est aussi savoir s'appuyer sur l'expérience des anciens !

La pédagogie doit porter avant tout sur 3 aspects : l'étymologie, l'historique et le lien avec le quotidien.

L'étymologie, c'est d'abord partager une même définition, une même vision et permettre ainsi de tuer dans l'œuf les vrais-faux débats qui s'épuisent autour de la sémantique. L'étymologie, c'est aussi l'occasion d'apporter un complément d'information conceptuelle qui doit permettre d'enrichir le débat et éviter de rester dans les échanges de boucles portés par les sophistes modernes. *Plus le vocabulaire s'enrichit, plus la pensée s'élargit !*

L'Historique, c'est d'abord remettre du contexte à un évènement. C'est prendre du recul et permettre d'inclure dans le débat un temps d'analyse et éviter de se perdre dans la réaction émotionnelle de l'actualité. L'Historique, c'est aussi se comparer avec d'autres évènements similaires de notre passé ou bien de se comparer avec l'approche d'autres pays avec des cultures plus ou moins différentes. *La pédagogie historique est surtout là pour nous apprendre à relativiser !*

Le lien avec le quotidien, c'est d'abord se raccrocher au ressenti du citoyen dans sa vie de tous les jours. C'est partager avec lui nos préoccupations et faire le lien ainsi avec le sujet abordé. Le lien avec le quotidien, c'est aussi la simplicité et la proximité de l'échange qui permet de créer un environnement favorable pour faire pousser les graines de confiance.

La pédagogie se pratique à travers des documents de communication classique comme les magazines municipaux, mais aussi à travers des réunions locales d'information. La relation avec les médias est également un lien et un lieu à privilégier pour transmettre des messages pédagogiques.

L'acteur Politique *Nous Citoyens*, doit privilégier la pédagogie plus que le dénigrement de la chose publique lors de ses interventions publiques. // *est un commentateur éclairant et éclairé !*

L'action publique a 3 visages : obligatoire, politique et citoyenne.

L'action obligatoire s'impose à chaque maire du fait de son caractère de représentant de l'Etat. Avec l'exercice de son pouvoir d'officier de police judiciaire, le Maire se doit quelle que soit son étiquette politique, d'appliquer et de faire appliquer les lois dans toutes les dimensions législatives et sécuritaires. Les actions obligatoires comprennent également toutes les actions qui découlent d'une évolution législative nationale qui peut impacter d'un point de vue fiscal, normatif ou financier l'action publique, comme la suppression progressive de la taxe d'habitation. Les actions obligatoires sont par exemples le fait d'exercer les compétences d'officier d'Etat-Civil ou de sécurité et d'hygiène publiques.

L'action politique est avant tout issue d'un choix du Maire et de son équipe municipale de mettre en œuvre le programme d'action de performance sur lequel il a été élu. La vision politique doit se concrétiser naturellement dans des actions publiques qui servent de levier au développement de la cité. Des choix budgétaires jusqu'à la priorisation des actions, l'action politique touche des domaines très variés. Elle concerne des compétences en lien avec l'animation culturelle et sportive de la cité, la distribution de subventions au secteur associatif, la politique d'enseignement tournée vers les familles et la jeunesse.

L'action citoyenne est une volonté forte de *Nous Citoyens* d'afficher et de mettre en œuvre des actions décidées par les citoyens dans le cadre d'un système participatif de gestion de premier niveau tout en confiant la gestion et la décision finale à la représentation élue. Si le principe de budget participatif, de conseil de quartier et autres instances citoyennes existent déjà, il s'agit ici de mettre en place un dispositif tout à fait innovant et plus efficace. Bien souvent les budgets participatifs sont peu consommés et les délais de mise en œuvre fort long. L'action citoyenne pour être vraiment efficace doit s'appuyer sur une direction citoyenne et vie de quartier qui soit la porte d'entrée unique pour les actions citoyennes, avec des agents municipaux et un budget à la fois de fonctionnement et d'investissement conséquent et entièrement dédié. Les bonnes initiatives citoyennes trouveront ainsi un appui technique, humain et budgétaire pour mettre en œuvre des actions validées par des citoyens.

La nouvelle gestion, c'est maximiser l'utilité de la dépense publique en réduisant la dette publique afin de gagner une plus grande liberté et autonomie d'action.

Cette nouvelle gestion, incarnée par les membres de *Nous Citoyens*, reflète la volonté d'insuffler des pratiques de gestion ayant fait leurs preuves dans le monde privé afin de gagner en performance.

La performance *Nous Citoyens*, s'inspire directement de la LOLF et se décline dans le triptyque suivant :

- Recherche d'une efficacité afin de répondre aux attentes du citoyen,
- Recherche d'une efficience afin de répondre aux attentes du contribuable,
- Recherche de qualité de service afin de répondre aux attentes de l'utilisateur.

Le principe d'utilité est au cœur de la nouvelle gestion, avec ce questionnement permanent de tout bon gestionnaire qui se respecte : cette dépense est-elle utile ? L'utilité se mesure, s'évalue, se ressent, se compare, s'exprime, se découvre, c'est le véritable étalon comparatif pour mesurer l'impact d'une action publique. L'objectif pour l'équipe municipale et l'administration de la collectivité est bien alors de maximiser l'utilité de toute dépense budgétaire. C'est aussi, appliquer des choix de gestion dans les ressources humaines et techniques en cherchant ainsi à optimiser l'emploi des ressources.

La réduction de la dette, plus que la maîtrise des bases fiscales, doit être au cœur des préoccupations d'une municipalité *Nous Citoyens*. En effet, si des taux d'intérêts faibles, sont l'occasion de trouver des financements complémentaires et parfois nécessaires pour monter des projets d'envergure, un endettement et une dette publique trop élevés sont non seulement une perte d'investissement à terme mais aussi une perte d'autonomie dans les choix budgétaires. Il est bon de ramener le taux d'endettement d'une collectivité à moins de 5 ans, soit un an de moins que la durée du mandat. Ce principe de gestion est aussi un acte responsable vis-à-vis des prochaines mandatures. Il est trop fréquent malheureusement de voir certaines équipes municipales plomber la gestion des comptes d'une collectivité sans tenir compte des équipes suivantes.

Pour mettre en œuvre sa nouvelle gouvernance, la municipalité doit s'appuyer sur 3 outils : un Programme Action Performance (PAP) et son suivi, des outils de contrôle de gestion et la création d'un observatoire d'évaluation des politiques publiques et du bien-être.

Le Programme Action Performance (PAP) est un document de synthèse du projet politique du candidat. Il présente à la fois sa vision stratégique, mais aussi les actions politiques qui en découlent. Le document doit également présenter les grands équilibres budgétaires afin de montrer la soutenabilité du projet. Ce PAP présenté en amont d'une élection, pourra être amendé en fonction des équilibres politiques trouvés dans la majorité municipale. Ce PAP s'accompagnera d'un Rapport Intermédiaire de performance (RIP) tous les 2 ans permettant de présenter, en toute transparence et objectivité, l'état d'avancé du programme politique. Quelques mois avant la fin du mandat, le Maire doit présenter son Rapport d'Action Performance (RAP), véritable bilan pluriannuel venant faire écho au PAP initial. Ce document devra être actualisé au terme des élections afin d'assurer une continuité d'évaluation des politiques publiques, même en cas de changement d'équipe municipale en intégrant notamment les résultats budgétaires de la dernière année écoulée.

Pour accompagner une gestion de plus en plus complexe, le Maire doit porter une démarche de pilotage s'appuyant sur le triptyque suivant : Une démarche qualité de la donnée pour insuffler les bonnes pratiques, une démarche de performance avec tableau de bord, carte stratégique, indicateurs et enfin une politique d'évaluation alliant à la fois des critères quantitatifs et qualitatifs mais aussi juridiques. Ces outils de contrôle de gestion sont des éléments indispensables à une bonne gestion, directement inspirée des pratiques du privé. Ils doivent être définis et mis en œuvre au cours des 9 premiers mois de mandature pour commencer avec l'année civile suivante. Ces outils doivent se décliner au niveau de l'administration en partant du DGS jusqu'au niveau des directeur en passant par l'échelon intermédiaire des DGA.

L'observatoire de l'évaluation des politiques publiques et du bien-être est le troisième outil à construire puis à déployer. L'objectif est de s'inscrire dans la dynamique de l'Open Data, pour créer un espace accessible aux citoyens pour présenter avec de la data visualisation des données sur les actions publiques. Outil interactif, il doit permettre également de contribuer, en toute transparence à donner un état des lieux de la Cité. La dimension bien être aborde à la fois la dimension usager, mais aussi les aspects environnements, sécurité ou bien encore animation. Le partage d'une structure similaire entre différentes collectivités pourrait permettre de mettre en œuvre des éléments de benchmark. L'observatoire doit être également un formidable outil géographique s'appuyant sur des cartographies dynamiques du territoires, outil encore plus indispensable avec le regroupement des communes. Le géo-décisionnel doit faire partie de la culture de modernisation de l'administration.